



VILLE D'UGINE (SAVOIE) DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025

Conseillers municipaux : <i>En exercice :</i> 29 <i>Présents :</i> 24 <i>Représentés :</i> 03 <i>Suffrage exprimé :</i> 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI. Etaient représentés : M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
Date de la convocation : Le 10 juin 2025	
Publication site internet : Le 17 septembre 2025	

Délibération n°34 – DE.2025-093

Chef de projet « Petites villes de demain » - Demande de subvention

Rapporteur : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Considérant l'intégration de la Ville d'Ugine dans le programme « Petites villes de demain »,

Considérant que, dans ce cadre, le recrutement d'un chef de projet pour assurer la coordination, le suivi et le déploiement du programme et de la stratégie « Petites villes de demain » est possible et peut être subventionné par l'Etat et ses partenaires, notamment la Banque des Territoires,

Considérant le recrutement d'un Chef de Projet depuis le 1er juin 2021,

Il convient donc de déposer une demande de subvention auprès de M. le Préfet de la Savoie en charge de la coordination des financements. Elle est souhaitée la plus élevée possible, le coût du poste s'élevant approximativement à 39 058.30 € et correspondant à la période allant du 1er juin 2025 au 31 mars 2026.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant, à solliciter auprès de la Préfecture de la Savoie, ou tout autre organisme, la subvention la plus élevée possible pour le poste de chef de projet Petites villes de demain,**

- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616_DE34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

